



# BON DE RÉSERVATION VITAM LUDIC

Nom du groupe :		Nom du responsable :	
<b>Nom et portable du responsable le jour J :</b>			
Adresse :			
Code Postal :	Ville :	Pays :	
Tél :	Email :		
N° TVA intracommunautaire* :		N° SIRET* :	

\* obligatoire si paiement sur facture

Je pré-réserve une sortie groupe au Vitam'Ludic le : ... /... /2026      **Heure d'arrivée** : ....h....

**Rappel :**

**Horaires d'ouverture hors vacances scolaires**

Mercredi	10h – 19h
Samedi	10h – 19h
Dimanche	10h – 19h

**Horaires d'ouverture pendant les vacances scolaires** (France zone A et Canton de Genève)

Tous les jours	10h – 19h
----------------	-----------

Nombre de participants : .....

Personne à mobilité réduite : ...    Enfant de - 3 ans : ...    Enfant 3-12 ans : ...    Adulte: ...

Accès Grands Jeux	Tarif unitaire 4 à 14 enfants	Tarif unitaire A partir de 15 enfants	Quantité	Total TTC
<b>Accès illimité aux Grands Jeux + Karting à Pédales + Bloc Escalade Enfants</b>				
Enfant < 3 ans	<b>6.80 €</b>	<b>6.40 €</b>		
Enfant > 3 ans	<b>11 €</b>	<b>10.40 €</b>		
<b>Parcours Acrobatique</b> <i>Accessible en supplément, sous réserve de l'achat d'une entrée Grands Jeux. Sur demande, selon disponibilité</i>				
Enfant à partir de 1.20 m	<b>6.50 €</b>	<b>6.00 €</b>		
<b>TOTAL</b>				

Règle d'encadrement : 1 adulte pour 8 enfants

**Règlement :**

Je réglerai sur place

Je souhaite régler sur facture

Je retourne ce bon **complété, signé et daté** par e-mail : [servicecommercialvitam@ucpa.asso.fr](mailto:servicecommercialvitam@ucpa.asso.fr)

**Je serai recontacté par UCPA Vitam pour la confirmation de ma réservation.**

J'ai lu et j'accepte les conditions générales de vente situées au verso.

Date :

Signature et cachet :



# BON DE RÉSERVATION VITAM LUDIC

## ATTENTION NOS CGV ONT CHANGÉ !

### Conditions tarifaires :

Les tarifs sont susceptibles d'être modifiés sans préavis.

Les cartes multi entrées comprennent le nombre d'entrées indiquées. Elles ne sont ni échangeables, ni remboursables. Les entrées sont non nominatives, utilisables séparément ou pas, le jour même ou en plusieurs fois, dans un délai de 1 an maximum à compter de la date d'achat.

Les entrées groupes sont valables à partir de 15 personnes payantes le même jour.

### Modalité de Réservation :

Toute réservation sera prise en compte **uniquement dès confirmation par UCPA Vitam de la réception de ce bon dûment complété et signé**. UCPA Vitam se réserve le droit de rectifier les éventuelles erreurs commises lors de la saisie du bon.

### Conditions d'annulation :

L'annulation de la sortie groupe au niveau des entrées simples n'entraîne aucun frais.

L'annulation de la sortie groupe au niveau des formules restauration n'entraîne aucun frais **jusqu'à 3 jours avant l'arrivée**. Au-delà, le chèque d'acompte est conservé et encaissé.

UCPA Vitam accepte sans frais **une variation de 5 menus le jour-même**. Si le nombre de repas est inférieur de plus de 5 unités au nombre commandé par le responsable du groupe, les repas non consommés seront facturés à partir du 6- repas.

### Le jour de la visite :

Le responsable du groupe doit se présenter à la capitainerie du Vitam'Ludic.

L'accès aux espaces de loisirs du Vitam'Ludic se fait selon le règlement intérieur en vigueur. Rappel des obligations légales d'encadrement : **1 adulte pour 8 enfants**. UCPA Vitam se réserve le droit de ne pas accepter le groupe si ces conditions d'encadrement ne sont pas réunies.

### Règlement :

UCPA Vitam se réserve le droit d'accepter ou non un règlement différé de la prestation sur facture. Afin d'étudier une demande de ce type, UCPA Vitam demandera au responsable du groupe un n° de TVA intracommunautaire et/ou un n° de SIRET, une adresse de facturation et demandera au responsable de groupe d'amener le jour de la venue un mandat administratif, bon de commande, bon d'engagement de dépenses, ou tout autre document attestant la garantie du paiement. Le responsable du groupe s'engage à régler la facture à réception.

**Pour les groupes qui n'auraient pas envoyé à temps leur bon de réservation, aucun paiement sur facture ne sera accepté. Le responsable du groupe se verra dans l'obligation de payer la prestation le jour de la visite, en espèces, chèque ou carte bancaire.**